

## 13.4 Finances publiques locales

En 2010, les collectivités locales, bénéficiant d'un environnement conjoncturel plus favorable, ont limité la réduction de leurs marges de manœuvre grâce à l'embellie fiscale due pour l'essentiel aux droits de mutations. C'est une année de transition dans le domaine de la fiscalité locale : les collectivités locales ont reçu de l'État une compensation relais en lieu et place du produit de la taxe professionnelle. Dégradée en 2008 et 2009, leur capacité d'autofinancement, solde des recettes et des dépenses de fonctionnement, se redresse de 13,6 % en 2010. Les **collectivités territoriales**, qui avaient maintenu en 2009 un niveau d'investissement important dans le cadre du plan de relance, ont réduit leurs dépenses d'investissement (- 8,3 %) et ralenti la croissance de leur encours de dette (+ 3,4 %), renouant ainsi avec une politique de resserrement des investissements.

Près de 95 % des communes et plus de 89 % de la population appartiennent en 2010 à un groupement à fiscalité propre, proportions en hausse d'environ deux points en un an. Hors reversements fiscaux, la part des **groupements de communes à fiscalité propre** dans les dépenses totales du secteur communal a ainsi progressé de 22,0 % à 22,7 %. En 2010, troisième année de mandat, les communes ont réduit légèrement leur niveau de dépenses, contrairement au schéma traditionnel de dépenses d'équipement lié au cycle électoral (modifié par le plan de relance en 2009). Le bloc communal a également réduit son recours à l'emprunt, qui couvre

27,5 % des investissements. Sa situation financière d'ensemble demeure équilibrée.

Dans les départements, confrontés à un effet de ciseaux renforcé entre des charges d'action sociale en forte croissance et des recettes également sensibles à la conjoncture, la hausse importante des recettes liées aux droits de mutation a permis de redresser les capacités d'autofinancement. Les recettes fiscales ont augmenté de 8,7 % en 2010, notamment à cause de la fiscalité indirecte. Globalement, les départements ont fortement réduit leurs projets d'investissement et le recours aux emprunts : le rythme de croissance de leur endettement ralentit nettement.

Les régions, dont l'excédent de fonctionnement faiblissait depuis plusieurs années, ont également pu stabiliser leur capacité d'autofinancement en 2010. Les transferts de compétence et de personnels ont fortement restructuré leurs budgets : les dépenses de fonctionnement constituent 61 % des dépenses totales en 2010, contre 52 % en 2005. Les recettes de fonctionnement évoluent à un rythme moins rapide que les dépenses, sous l'effet combiné du moindre dynamisme des recettes fiscales, dont les deux tiers proviennent de la compensation relais, et des concours de l'État. Le financement propre des opérations d'investissement demeure important, et le recours à l'emprunt diminue. Le taux d'endettement reste à un niveau inférieur à celui du milieu des années 1990. La situation des régions s'avère encore saine. ■

### Définitions

**Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)** : regroupement de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Il est soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales.

**Fiscalité locale** : comprend la fiscalité directe (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe professionnelle jusqu'en 2009, taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la fiscalité indirecte (droits de mutation, carte grise...).

**Administrations publiques locales, collectivités territoriales, groupement de communes à fiscalité propre** : voir rubrique « définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Les budgets primitifs des collectivités locales en 2011 », *Bulletin d'informations statistiques* n° 84, DGCL, septembre 2011.
- « Les finances des collectivités locales en 2011 », Observatoire des finances locales, juillet 2011.
- « Les comptes des administrations publiques en 2010 », *Insee Première* n° 1348, mai 2011.
- « Les collectivités locales en chiffres 2011 », DGCL, avril 2011.
- « L'intercommunalité en 2011 », *Bulletin d'informations statistiques* n° 79, DGCL, mars 2011.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

## Volume budgétaire des collectivités locales en 2011

en milliards d'euros

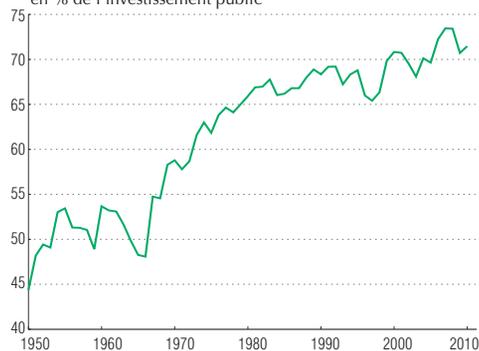
Dépenses totales	Montants	11/10 en %
Communes	93,3	3,0
Départements	69,2	1,3
Régions	26,7	1,0
<b>Total collectivités territoriales</b>	<b>189,2</b>	<b>2,1</b>
Groupements de commune à fiscalité propre	37,3	4,6
<b>Total</b>	<b>219,5</b>	<b>2,7</b>

Champ : montants hors gestion active de la dette, hors redistribution fiscale.

Source : DGCL, budgets primitifs 2010 et 2011.

## Poids des investissements des administrations publiques locales

en % de l'investissement public



Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.

## Structure de la fiscalité locale en 2009

en milliards d'euros

Nature des impôts	Communes et groupements <sup>1</sup>	Départ.	Régions	Total
Taxe d'habitation	11,07	5,47	///	16,54
Taxe sur le foncier bâti	13,67	6,84	1,86	22,37
Taxe sur le foncier non bâti	0,81	0,05	0,01	0,88
Taxe professionnelle	18,29	9,82	3,25	31,37
<b>Produits perçus des 4 taxes</b>	<b>43,84</b>	<b>22,19</b>	<b>5,13</b>	<b>71,16</b>
Taxe d'enlèvement des ord. mén.	5,39	///	///	5,39
Droits de mutation à titre onéreux	1,69	5,22	///	6,91
Taxe intérieure sur les prod. pétroliers	///	5,78	3,86	9,65
Versement aux transp. en commun	5,95	///	///	5,95
Taxe spéc. sur les conv. d'assurance	///	3,13	///	3,13
Taxe sur les cartes grises	///	///	1,92	1,92
Taxe sur l'électricité	0,99	0,57	///	1,56
Impôts et taxes d'outre-mer	0,74	0,17	0,49	1,40
Autres taxes	1,67	0,26	1,00	2,93
<b>Autres contributions<sup>2</sup></b>	<b>16,43</b>	<b>15,12</b>	<b>7,27</b>	<b>38,82</b>
<b>Total des taxes</b>	<b>60,28</b>	<b>37,31</b>	<b>12,39</b>	<b>109,97</b>

1. Y compris les syndicats.

2. Hors taxes liées à l'urbanisme.

Sources : DGFiP ; DGCL.

## Finances des collectivités locales

en milliards d'euros

	2009	2010 (p)	10/09 en %
Dépenses de fonctionnement			
hors intérêts de dette	141,4	144,8	2,4
dont : achats et charges externes	28,1	28,5	1,4
frais de personnel	50,3	51,7	2,9
dépenses d'intervention	58,1	59,9	3,1
Recettes de fonctionnement	172,0	178,8	3,9
dont : impôts et taxes	102,6	108,9	6,1
concours de l'État	48,7	49,4	1,4
<b>Épargne de gestion</b>	<b>30,6</b>	<b>34,0</b>	<b>11,2</b>
Intérêts de dette	4,1	3,9	-4,8
<b>Épargne brute</b>	<b>26,5</b>	<b>30,2</b>	<b>13,6</b>
Dépenses d'investissement hors rembours.	56,7	52,0	-8,3
Recettes d'investissement hors emprunts	23,8	20,1	-15,4
<b>Dépenses totales hors rembours. de dette</b>	<b>202,2</b>	<b>200,6</b>	<b>-0,8</b>
<b>Recettes totales hors emprunts</b>	<b>195,9</b>	<b>198,9</b>	<b>1,6</b>
<b>Besoin de financement</b>	<b>-6,3</b>	<b>-1,7</b>	<b>///</b>
Remboursements de dette	12,0	12,0	-0,3
Emprunts	19,3	16,0	-16,9
<b>Dette totale au 31 décembre</b>	<b>120,0</b>	<b>124,1</b>	<b>///</b>

Note : les montants sont calculés hors gestion active de la dette.

Source : DGFiP.

## Dépenses au titre des compétences transférées aux collectivités locales

en millions d'euros

	2009 (r)	2010 (r)	2011 (p)
<b>Aux départements</b>			
Aide sociale <sup>1</sup>	31 107	32 906	34 414
dont : RMI/RSA <sup>2</sup>	7 889	8 531	8 944
alloc. pers. d'autonomie (APA)	5 213	5 419	5 548
Collèges	4 489	4 517	4 565
Serv. dép. d'incendie et de secours	2 309	2 365	2 389
<b>Aux régions</b>			
Formation prof. continue et apprent.	5 180	5 329	5 330
Lycées	6 683	6 698	6 625
Régionalisation ferroviaire	3 219	3 270	3 149

1. Dépenses des fonctions prévention médico-sociale, action sociale (hors RMI et APA), RMI, APA et RSA.

2. Le RSA s'est substitué au RMI le 1<sup>er</sup> juin 2009.

Sources : DGCL ; DGFiP.

## Concours financiers de l'État aux collectivités territoriales en 2011

en milliards d'euros

	Montants	Part en %
Dotation globale de fonctionnement DGF	41,4	68,7
Fonds de compensation de la TVA FCTVA	6,0	10,0
Compensations d'exonération	3,4	5,6
Amendes	0,7	1,1
Autres prélèvements sur recettes	2,0	3,4
Mission Relations avec les collec. territoriales	2,5	4,2
Dotation gén. de décentr. DGD formation prof.	1,7	2,8
<b>Total (hors prélèvements exceptionnels)</b>	<b>60,3</b>	<b>100,0</b>

Source : DGCL.